



**ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE RACISME,
L'ETHNOCENTRISME ET LE REGIONALISME**

Démocratie et gouvernance - Droits humains et civisme

C/2124 D, Quartier Mènotin, 100m Télévision CANAL3

Compte bancaire N° 020043550216 BSIC

01 BP 2769 Cotonou - Cel. +(229) 97087192/94191613

E-mail : alcrerpara@yahoo.fr , Site Web : WWW.alcrer.org

Compte Twitter : @OngAlcrer

**RAPPORT D'ACTIVITES
2021**

Décembre 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I- PRINCIPAUX PROJETS EXECUTES EN 2021	4
A- "Volet Gouvernance du programme OmiDelta"	4
B- « Programme Renforcement et Participation de la société civile (RePaSOC) »	5
C- Projet de renforcement des capacités des femmes à déclencher les mécanismes de répression du harcèlement sexuel au Bénin (DRHaS)	7
D- Programme de Participation Citoyenne aux Politiques Publiques au Bénin pour le Développement Economique Local (en abrégé, PartiCiP au DEL)	8
II- DESCRIPTION DES ACTIVITES EXECUTEES EN 2021 DANS LE CADRE DES DIFFERENTS PROJETS	11
A- "Volet Gouvernance du programme OmiDelta"	11
B- « Programme Renforcement et Participation de la société civile (RePaSOC) »	17
C- « Projet de renforcement des capacités des femmes à déclencher les mécanismes de répression du harcèlement sexuel au Bénin (DRHaS) »	20
D- Programme de Participation Citoyenne aux Politiques Publiques au Bénin pour le Développement Economique Local (en abrégé, PartiCiP au DEL)	22
III- AUTRES ACTIVITES EXECUTEES EN 2021	25
A- Activités de médiation et de conseils	25
B- Contribution aux débats intellectuels	26
C- Médiatisation des activités	37
D- Activités des membres du Conseil d'Administration	40
IV- IMPACTS	41
V- DIFFICULTÉS RENCONTREES	43
VI- PERSPECTIVES	44
CONCLUSION	45

INTRODUCTION

Portée sur les fonts baptismaux le 23 décembre 1994, l'Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme (ALCRER) travaille, depuis lors au moyen de la mise en œuvre de divers programmes et projets, à la promotion de la gouvernance démocratique, à la défense des droits humains et au civisme.

De façon spécifique, ALCRER vise à :

- Lutter contre la corruption et les infractions connexes et l'impunité ;
- Défendre et promouvoir les droits de la personne humaine ;
- Promouvoir la paix et la transparence dans les élections au Bénin et en Afrique;
- Promouvoir la démocratie participative ;
- Œuvrer à l'émergence d'un civisme basée sur l'éthique et le respect de l'Etat de droit

Au cours de l'année 2021, ces objectifs ont inspiré de nombreuses activités ayant positivement impacté la gouvernance publique, le profil démocratique du Bénin aussi bien au sommet de l'Etat qu'au niveau des collectivités locales décentralisées. Il faut souligner que le thème phare de cette année sur lequel l'ONG s'est constamment mobilisée concerne la GOUVERNANCE. D'autres secteurs liés à l'éducation civique et morale ont cristallisé l'attention et l'expertise de l'ONG ALCRER.

Le présent rapport fait le bilan de toutes les activités menées en 2021, dégage les acquis ainsi que les perspectives.

I- PRINCIPAUX PROJETS EXECUTES EN 2021

Les quatre projets/programmes exécutés ou démarrés au cours de l'année 2021 ont porté sur les domaines d'intervention de l'ONG ALCRER que sont : la **Démocratie et la gouvernance -les Droits humains et le civisme.**

Il s'agit des projets/programmes suivants :

- 1- "Volet Gouvernance du programme OmiDelta"**
- 2- « Programme Renforcement et Participation de la société civile (RePaSOC) »**
- 3- « Projet de renforcement des capacités des femmes à déclencher les mécanismes de répression du harcèlement sexuel au Bénin (DRHaS) »**
- 4- Programme de Participation Citoyenne aux Politiques Publiques au Bénin pour le Développement Economique Local (en abrégé, PartiCiP au DEL)**

Ces projets ont mobilisé l'attention de l'ONG ALCRER en 2021. Toutefois, ils n'ont pas empêché l'ONG ALCRER de se consacrer à ses autres préoccupations traditionnelles.

A- "Volet Gouvernance du programme OmiDelta"

L'eau, incontestablement source de vie, constitue l'une des questions les plus stratégiques pour tout être vivant, pour le progrès économique et pour le développement humain durable. Aussi, le 28 juillet 2010, l'Assemblée Générale des Nations Unies à travers la résolution n°64/292 reconnaît-elle le droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit fondamental : « Le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme ».

Depuis septembre 2015, à l'instar de la Communauté internationale, le Bénin s'est engagé à œuvrer pour l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable (ODD) N°6 à savoir « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin), ONG ALCRER et Social Watch Bénin (SW-B), qui font la promotion de la veille citoyenne au niveau national et dans les communes, ont proposé à SNV Bénin¹, qui gère le Fonds "Acteurs Non Etatiques" du Programme OmiDelta pour le compte de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, qui l'a acceptée, la formulation du Volet Gouvernance dudit programme. Le PNE-Bénin, chef de file des trois structures de mise en œuvre a signé la convention de collaboration avec SNV le 19 décembre 2018.

Le consortium PNE-Bénin, Social Watch Bénin et ALCRER a procédé à la définition et à la répartition des responsabilités de chacune des trois (3) organisations contractantes dans le cadre de l'exécution du projet avec l'aboutissement de la signature d'un mémorandum d'entente qui a eu lieu le vendredi 22 février 2019 au siège de PNE-Bénin.

Comme principes de base du mémorandum d'entente, on peut retenir que le PNE-Bénin a la responsabilité de la gestion technique et financière du programme et est l'ordonnateur unique

¹ SNV-BENIN : Organisation Néerlandaise de Développement

des dépenses du Volet. ALCRER et Social Watch Bénin présentent des plans et rapports durant la période d'exécution du projet afin de permettre au PNE-Bénin d'en faire la compilation et l'adresser à SNV. Le PNE-Bénin met à la disposition de ALCRER et Social Watch Bénin des ressources (matérielles et financières) pour l'exécution des activités. Les principes de base pour une bonne gestion ont été définis et une répartition des activités a été faite en termes de rôles (structure responsable et collaboration).

Chaque organisation a affecté le personnel adéquat à la mise en œuvre de son paquet d'activités et a pris les dispositions internes pour l'atteinte des objectifs.

Les activités affectées à l'ONG ALCRER concourent à l'atteinte de l'objectif spécifique 1 du projet, à savoir :

- OS1 : améliorer les mécanismes de veille et de promotion de l'intégrité pour un environnement propice à la gestion professionnelle du sous-secteur AEPHA et aux initiatives de développement de services de qualité ;

et aux résultats :

- Résultat 1.2. : Les principes de bonne gouvernance sont adoptés et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs intervenants dans l'AEPHA
- Résultat 1.3. Les initiatives de partenariats innovants pour l'amélioration des services publics de l'eau sont promues par les communes et privilégient les jeunes et les femmes

Sur les cinq (5) activités du projet dont l'ONG ALCRER a la responsabilité de mise en œuvre, quatre (4) ont été retenues pour démarrer en 2019. Il s'agit de :

- A.1.2.1 : Faire le plaidoyer pour l'institutionnalisation et la budgétisation systématique de la reddition de compte au niveau des communes
- A.1.2.4 : Faire le plaidoyer pour la prise en compte des activités de reddition de compte dans les plans d'Intégrité ou Plans d'Actions des Cellules Intégrité des Ministères Sectoriels Eau, Assainissement et changements climatiques
- A.1.3.1 : Réaliser une étude prospective sur le développement des forages privés et postes d'eau autonomes dans le Delta de l'Ouémé
- A.1.3.2 : Conduire une action pilote de sécurisation et de suivi de l'utilisation des PEA privés dans une Commune du Delta de l'Ouémé

Parmi les activités du « Volet Gouvernance du Programme OmiDelta Fonds ANE », les activités de ALCRER et de Social Watch Bénin concourent spécifiquement à l'atteinte de l'OS1 tandis que celles du PNE-Bénin sont axées sur la GIRE.

B- « Programme Renforcement et Participation de la société civile (RePaSOC) »

Malgré son expérience démocratique stable, le Bénin présente cependant d'importantes faiblesses dans la gouvernance publique. La mauvaise gestion, le gaspillage des ressources et le détournement des deniers publics sont des pratiques courantes dans l'administration publique malgré l'existence d'un cadre juridique jugé favorable à la lutte contre le phénomène. Particulièrement, ces dernières années, la gestion publique a été caractérisée par un déferlement des scandales financiers et des crimes économiques (affaires PPEA2, Maria-Gléta,

recrutements dans la fonction publique, etc.) qui se ressent dans les notations des agences internationales de lutte contre la corruption.

Selon le Rapport sur la compétitivité mondiale 2013-2014 du Forum économique mondial, « *la corruption est le plus grand obstacle aux affaires...* » au Bénin. Selon l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, le Bénin a reculé de la 83^e place en 2015 (39 points sur 100) au 95^e rang en 2016 (36 points sur 100) au plan mondial. La progression notée en 2017 et en 2018 où le Bénin passe à 40 points est sans doute le résultat des actions engagées dans le cadre du SNI et constitue la preuve que la mise en œuvre d'actions coordonnées peut faire fléchir les tendances lourdes de la corruption.

Le Rapport d'évaluation du système national d'intégrité réalisé en 2016 par Transparency International avec la collaboration du Consortium ALCRER-Social Watch Bénin avec l'appui de Transparency International avait conclu à une « *corruption systémique, banalisée et tolérée* ». Cette évaluation a révélé un niveau d'intégrité globalement faible. Sur les 13 «piliers» évalués, très peu d'entre eux ont un bon niveau : 7 sont considérés comme faibles (note entre 21 et 40 points) ; 6 ont reçu une note modérée (entre 40 et 50 points) ; aucun pilier n'a eu une note forte (plus de 60 points) ni très forte (plus de 80 points).

Cette situation de faible intégrité néfaste à la gouvernance publique contribue à diminuer la capacité réelle de l'Etat et des collectivités locales à répondre efficacement aux attentes légitimes des populations en termes de développement. Elle renforce surtout l'extrême pauvreté qui est de 63,5% en 2015 et impacte négativement l'indice de développement humain (IDH). Le pays stagne au bas du tableau de l'indice du développement humain ; il est classé 163^e sur 188 pays en 2015 au niveau mondial et 32^e sur 53 pays africains (PNUD).

Ce projet est exécuté en partenariat avec le FONAC et est financé par l'Union Européenne à travers le Programme Renforcement et Participation de la société civile au Bénin (RePaSOC).

- **Les Objectifs du projet**

Objectif global : Contribuer à la lutte contre la corruption par le renforcement des capacités des OSC à activer les mécanismes de répression

Objectif spécifique : Renforcer la capacité des OSC à détecter et dénoncer des cas de corruption.

- **Les activités du projet**

- 1- Mettre en place l'équipe de gestion du projet
- 2- Mobiliser 35 OSC (faïtières, organisations de jeunes, associations de médias et pools thématiques mis en place par la MdSC) pour la mise en œuvre du projet
- 3- Former les représentants de 35 OSC sur la lutte contre la corruption
- 4- Réaliser et éditer un Manuel sur les mécanismes de détection et de dénonciation des actes de corruption à l'usage des OSC
- 5- Organiser, sous forme de causeries-débats, des séances de restitution des acquis des formations au profit des OSC locales (Porto-Novo, Bohicon, Lokossa, Aplahoué, Pobè, Dassa-Zoumè, Ouidah, Natitingou et Parakou)
- 6- Réaliser une étude sur les forces et faiblesses de l'arsenal juridique de lutte contre la corruption
- 7- Organiser des concertations pour l'élaboration et la discussion du document de position de la société civile sur les forces et faiblesses de l'arsenal juridique de lutte contre la corruption
- 8- Organiser des émissions radiophoniques d'éducation préventive sur le phénomène de la corruption
- 9- Appuyer la publication d'articles de presse sur les cas de corruption et infractions connexes
- 10- Organiser des discussions périodiques entre OSC partenaires sur les cas de corruption en vue de leur dénonciation

- 11- Assurer la communication sur les actions du projet
- 12- Assurer le suivi-évaluation du projet
- 13- Réaliser l'évaluation/capitalisation du projet
- 14- Organiser un atelier de capitalisation et de clôture du projet

- **Résultats attendus**

- ✓ Les capacités de groupes d'OSC sont renforcées sur le cadre juridique de la lutte contre la corruption et pour la détection des cas de corruption
- ✓ Les connaissances des OSC sur les forces et faiblesses de l'arsenal juridique de lutte contre la corruption sont améliorées pour leur participation à la modification de la loi en cours
- ✓ Les OSC renforcées s'engagent dans la lutte contre la corruption à travers l'éducation préventive et la dénonciation des cas de corruption
- ✓ La visibilité de l'action est assurée
- ✓ La performance des interventions du projet est assurée

C- Projet de renforcement des capacités des femmes à déclencher les mécanismes de répression du harcèlement sexuel au Bénin (DRHaS)

Le Bénin a une population féminine de 5,3 millions (52% de la population) dont les deux tiers sont en âge de travailler. Les villes de Cotonou et d'Abomey-Calavi sont les plus peuplées au Bénin avec une population cumulée estimée à plus de 3,2 millions d'habitants, soit environ les 25% de la population béninoise. Elles concentrent l'essentiel des services publics et des centres universitaires. Cotonou est le poumon de l'activité économique et par conséquent abrite la majeure partie de la main-d'œuvre. Abomey-Calavi abrite la plus grande université du pays avec environ 120 000 étudiants.

Ces deux villes sont périodiquement agitées par des scandales de harcèlement sexuel en milieu professionnel et académique à l'instar de celui du 3 mai 2020 où une journaliste a dénoncé sur les réseaux sociaux le phénomène du harcèlement tel qu'elle le vit au sein de la première chaîne de télévision publique (ORTB). Le principal problème à résoudre est la persistance de harcèlement sexuel subi par les femmes dans les administrations de Cotonou et l'université d'Abomey-Calavi. Selon l'ONU-femmes, le phénomène du harcèlement crée quotidiennement un environnement hostile ou offensant à près de 70% des femmes dans leur lieu de travail. Au Bénin, malgré l'adoption de la loi n°2006-19 du 05 septembre 2006 portant répression du harcèlement sexuel et protection des victimes et la loi n°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes, le phénomène ne recule pas.

Plusieurs facteurs favorisent la persistance discrète du phénomène :

- le silence des victimes et des témoins des faits de harcèlement du fait des tabous culturels et de la prégnance des rapports de subordination
 - l'ignorance des mécanismes de déclenchement de la répression du phénomène
 - l'insuffisance de données statistiques probantes sur l'ampleur et les dégâts du phénomène.
 - le projet vise à renforcer les capacités des femmes à déclencher les mécanismes de répression du harcèlement sexuel au Bénin.
- Les résultats du projet sont :
 - Renforcement des capacités de 100 femmes des milieux professionnel et universitaire à identifier les comportements harceleurs et à les dénoncer ;

- Sensibilisation d'au moins 1000 personnes à travers les activités d'Information, d'éducation et de Communication (IEC);
- Accompagnements psychologique et juridique des femmes et filles victimes du harcèlement sexuel;
- Production de données de référence favorisant l'appréciation de l'ampleur et les dégâts du harcèlement sexuel à Cotonou et à Abomey-Calavi.

D- Programme de Participation Citoyenne aux Politiques Publiques au Bénin pour le Développement Economique Local (en abrégé, PartiCiP au DEL)

Le Programme PartiCiP a créé une dynamique en matière de démocratie participative et obtenue une avancée majeure sur cet enjeu de la décentralisation. Il est maintenant opportun de mettre ces acquis de l'exercice de la démocratie à la base au service du second enjeu de la décentralisation : le développement local. La mise en œuvre d'une troisième phase de PartiCiP permettra ainsi de travailler sur les deux enjeux de la décentralisation en portant une attention sur le développement local qui bénéficiera des acquis de la démocratie participative (avec son corollaire d'amélioration de la gouvernance) en cours de consolidation. Ainsi la nouvelle phase du programme vise à :

- Consolider davantage la présence des OSC dans les instances de prises de décision pour s'assurer que les voix des citoyens sont prises en compte dans les politiques de développement et les prestations de services des administrations centrale et communale. A cet effet, les défis ci-après doivent être relevés :
 - o Renforcer le niveau d'implication des OSC dans les instances nationales et communales de prise de décision
 - o Améliorer la contribution des OSC à la mise en œuvre des politiques de développement et des prestations de l'administration publique
 - o Améliorer la veille citoyenne dans le processus du développement économique local (DEL)
- Intensifier la détection et la dénonciation de la corruption et des infractions connexes afin de faire reculer significativement le sentiment d'impunité qu'éprouvent certains gestionnaires des deniers publics. Cette action passe par :
 - o Le renforcement de la surveillance citoyenne des processus de passation et d'exécution de la commande publique
 - o Le renforcement de la détection et de la dénonciation des cas de corruption
 - o La promotion de la transparence budgétaire au niveau local
- Accroître la mobilisation des ressources financières locales à travers la valorisation des potentialités économiques dans la planification et la programmation du développement communal. A cet effet :
 - o Des initiatives pilotes de développement économique à travers la valorisation des potentialités locales seront mises en œuvre dans des communes
 - o Les résultats de ces expériences pilotes de DEL seront ensuite partagés avec les autres communes pour la mise à l'échelle.

La logique d'intervention du programme est structurée en trois (03) composantes qui sont déclinées en un ensemble de changements intermédiaires (outcomes) cohérents et interdépendants :

▪ **Composante 1 « Voix des citoyenNEs »**

Cette composante intègre les activités destinées à offrir aux citoyens et aux citoyennes organisés (société civile) des possibilités d'expression sur l'action publique. Malgré la mise en place de nombreux espaces de dialogue communes-OSC-citoyens, les droits à la participation restent à être consolidés. La composante permettra de réaliser l'Outcome 1 exprimé ainsi qu'il suit : « Les voix des citoyens et des groupes vulnérables sont prises en compte dans les politiques de développement et les prestations de services des administrations centrale et communale ».

▪ **Composante 2 « Redevabilité et lutte contre l'impunité »**

La composante 2 résulte de la nécessité d'améliorer le contexte national et local marqué par la persistance de la corruption, de la mauvaise gestion et de l'absence de compte rendu systématique des gestionnaires publics, notamment les ordonnateurs (maires) et les comptables communaux. A cet effet, la composante contribuera à l'atteinte de deux outcomes :

- Outcome 2 : « La corruption, la mauvaise gestion des deniers publics et l'impunité sont en recul »
- Outcome 3 : « La redevabilité financière a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle ».

▪ **Composante 3 « Valorisation des potentialités économiques »**

Depuis le début de la décentralisation, l'enjeu du développement économique local est faiblement pris en charge par les mairies et leurs partenaires qui sont souvent accaparés par la réalisation d'équipements sociocommunautaires qui, par manque de ressources, comblent difficilement d'ailleurs les besoins effectifs en matière d'accès des populations aux services publics de base. Cette composante est destinée à l'appropriation par les acteurs communaux (autorités, entreprises privées, OSC) des enjeux liés à la valorisation des potentialités économiques locales. Elle permettra l'atteinte de deux outcomes :

- Outcome 4 : « La valorisation des potentialités économiques est devenue une priorité dans la planification et la programmation des interventions de développement dans les communes »
- Outcome 5 : « L'adhésion des parties prenantes est confortée par les résultats du programme aux niveaux national et local ».

Au total, PartiCiP au DEL intervient dans 49 communes dont :

- 26 communes pour des actions de veille citoyenne, de transparence budgétaire, de lutte contre la corruption : Kouandé, Kérou et Péhunco, Allada, Toffo, Zè, Ouidah, Kpomassè, Tori-Bossito, Sô-Ava, Savè, Ouèssè, Aplahoué, Djakotomè, Klouékanmè, Bopa, Houéyogbé, Athiémè, Lokossa, Adjohoun, Aguégoués, Bonou, Dangbo, Covè, Zagnanado, Ouinhi
- 5 communes pour la valorisation des potentialités locales en vue du développement local dont deux figurent dans le lot des 26 premières communes (Zè, Sô-Ava, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji et Porto-Novo)
- 14 communes du Borgou et de l'Alibori pour la mise en œuvre d'actions en vue de l'amélioration de l'accessibilité des informations budgétaires des citoyens : Malanville, Karimama, Banikoara, Gogounou, Kandi, Ségbana, Bembèrèkè, Sinendé, Kalalé, Nikki, Pèrèrè, Ndali, Tchaourou, Parakou

20 communes dont les comptes de gestion seront rattrapés grâce à la mise en place d'un appui spécial en partenariat avec le Ministère des finances : Gogounou, Ségbana, Kalalé, Sinendé, Cibly, Toucountouna, Tori Bossito, Zê, Ouèssè, Aplahoué, Cotonou, Athiémé, Bopa, Houéyogbé, Adjohoun, Aguégués, Akpro-Misséréte, Bonou, Ifangni, Sakété. Dans ce lot, seules six communes sont nouvelles : Cotonou, Ifangni, Sakété, Cibly, Toucountouna et Akpro-Misséréte.

II- DESCRIPTION DES ACTIVITES EXECUTEES EN 2021 DANS LE CADRE DES DIFFERENTS PROJETS

A- "Volet Gouvernance du programme OmiDelta"

Les activités prévues sur la période d'extension du VGO au titre de l'année : Pour l'année 2021, les activités prévues se rapportent à la poursuite du renforcement des capacités d'exercice de la veille citoyenne par les ACEP/CPC à travers leur accompagnement pour assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les Autorités Communales dans au moins dix communes notamment en matière de budgétisation et d'organisation des séances thématiques de reddition de compte d'une part ; et à assurer un suivi périodique de la mise en œuvre du test de mécanisme de financement des ACEP dans les communes de Sakété et de Grand-Popo afin de capitaliser les résultats d'autre part. En termes de développement d'un système électronique de gestion de plaintes, il est prévu d'assurer le suivi de la prise en compte des plaintes formulées sur l'application Communes229 alerte-Eau d'une part ; et d'organiser les émissions radio pour accompagner la gestion des plaintes d'autre part.

En vue de faciliter une meilleure valorisation des bonnes pratiques des ACEP/CPC en matière de veille citoyenne, il est prévu de créer de l'émulation au sein des ACEP /CPC dans la mise en œuvre de leurs activités de veille citoyenne dans le suivi du SPE. Ainsi les bonnes pratiques seront capitalisées au cours d'un atelier de partage des dites bonnes pratiques. Les ACEP/CPC les plus performantes seront primées et des posters seront réalisés sur les bonnes pratiques et diffusés d'autre.

Afin d'améliorer l'adoption des principes de bonne gouvernance par l'ensemble des intervenants du sous-secteur AEPHA, il est prévu i) accompagner le CANEA à tenir ses sessions, élaborer et diffuser son rapport alternatif sur la gestion du secteur exercice 2020 ; ii) faire le suivi des interpellations sur la gestion du SPE , iii) faire une évaluation de la mise en œuvre des plans d'action intégrité des communes (Quinhi, Bopa, Pobè, Avrankou et Ifangni) et les appuyer dans l'identification de sources de financement durable pour que les pratiques d'intégrité se pérennisent ; iv) mettre en œuvre le plan d'action de plaidoyer sur la tarification de l'eau élaboré ; v) évaluer l'organisation et le suivi de la mise en œuvre des recommandations du FoNIEAu 1 et vi) identifier des sources de financement durable. En vue de promouvoir des partenariats innovants pour l'amélioration du SPE, il a été prévu i) après la réalisation de l'étude diagnostique et du mécanisme de sécurisation et de régulation de ces ouvrages validés en 2020, d'accompagner la commune de Sakété dans la mise en œuvre du mécanisme afin d'en capitaliser les résultats et ii) d'accompagner neuf (9) jeunes dans la mise en œuvre de leur idée innovante en matière de collecte et de traitement de données sur le SPE d'une part et de capitaliser les acquis pour une meilleure valorisation.

En matière de veille efficace de l'opérationnalisation de la GIRE , l'étude diagnostique sur les fonctions de veille en matière d'opérationnalisation de la GIRE élaborée et validée par les parties prenantes, leurs besoins identifiés et le plan de renforcement élaboré et validé en 2020 ainsi, il a été prévu de mettre en œuvre, suivre et évaluer le plan de renforcement des capacités à travers i) la validation du Guide de conduite de la fonction de veille et le dispositif de coordination des fonctions de veille des ANE ; ii) l'accompagnement des ANE dans la veille GIRE à partir des thématiques documentées et iii) d'identification des mécanismes de financement de la veille GIRE par les ANE.

Afin d'améliorer la concertation au sein des espaces de gestion des ressources en eau, il a été prévu au regard de l'atelier d'harmonisation de la démarche de mise en place des CLE organisé

en janvier 2020 en collaboration avec la DG Eau, de poursuivre le plaidoyer pour la prise de textes réglementaires liés aux CLE. Ainsi un atelier technique sur le manuel de procédures des CLE sera organisé. De même, au vu du dysfonctionnement observé au niveau de l'animation du CNE et de la plateforme Delta, il a été également prévu de faire le suivi des recommandations de l'atelier d'évaluation de la participation des ANE au processus plateforme delta d'une part ; et de mettre en œuvre la feuille de route de conduite de l'action de plaidoyer pour l'amélioration de la participation des ANE à la plateforme Delta de l'Ouémé d'autre part.

En vue de tester les outils de gestion des ressources en eau et d'assurer la capitalisation des acquis du VGO, il a été prévu i) d'accompagner le CLE Assanto dans le développement d'outil de prévention et de gestion des conflits lié à la transhumance, ii) d'accompagner le CLE Gbadohouin dans le développement d'outil de gestion de la ressource, iii) capitaliser les acquis et bonnes pratiques du VGO, iv) éditer et vulgariser des supports de communication sur les acquis VGO

Activités réalisées : Le renforcement des capacités des ACEP et CPC a été poursuivi avec l'organisation des missions de suivi de la mise en œuvre des engagements pris par Dix (10) autorités Communales (Avrankou, Covè, Sô-Ava, Dogbo, Adjohoun, Ouinhi, Gogounou, Zè, Za-Kpota), le suivi de prise en compte des 52 plaintes enregistrées sur la plateforme « ALERTE Eau », l'organisation de 10 émissions radios avec la FeRCAB, l'Organisation d'une séance d'échanges de plaidoyer avec les promoteurs d'hôtels dans la commune de Grand-Popo pour les sensibiliser à financer les activités de veille pour l'Hygiène et d'Assainissement. En matière de valorisation des bonnes pratiques des ACEP/CPC, il y a eu i) l'organisation d'un atelier sur le benchmarking et partage des bonnes pratiques et remise de prix aux meilleures ACEP/CPC en matière de contrôle citoyen et d'initiatives de financement durable ; ii) la mise en œuvre des projets des ACEP et CPC et l'élaboration du rapport d'exécution ; la iii) la capitalisation des bonnes pratiques des ACEP et CPC en matière de contrôle citoyen et de bonne gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et iv) l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'actions des ACEP et CPC. Pour ce qui concerne l'adoption des principes de bonne gouvernance par l'ensemble des intervenants du sous-secteur AEPHA, il y a eu i) l'élaboration du rapport 2020 de la société civile (CANEA) sur la gestion 2020 du secteur ; ii) une quarantaine de membres des Coordinations départementales des ACEP et CPC renforcés sur les outils de veille citoyenne dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ; iii) Organisation des ateliers de l'Evaluation de la mise en œuvre des plans d'action intégrité par commune ; de partage des bonnes pratiques et de remise de prix aux meilleures communes ; iv) Suivi de la mise en œuvre des projets des communes ayant reçues de prix ; v) tenue d'une séance de concertation entre la SNV, le PNE-Bénin et le Comité de plaidoyer sur la tarification de l'eau suite au report de l'atelier de restitution des résultats de l'état des lieux sur la tarification ; vi) élaboration de la synthèse du document de plaidoyer sur la tarification de l'eau ; vii) réalisation de la maquette de la synthèse du document de plaidoyer et des visuels pour la campagne digitale sur le plaidoyer ; viii) tenue d'une séance de travail avec l'équipe des Consultants chargée d'élaborer l'étude tarifaire de la SONEB ; ix) partage du rapport sur l'état des lieux sur la tarification de l'eau au Bénin avec les structures telles que BAI, CES, SONEB, ANAEP/MR, MEM, DGEau ; x) Organisation d'une séance d'information des OSC WASH et média sur la tarification ; xi) mise en place des membres du comité d'évaluation du processus FONIEAU par le DC/MEM et xii) organisation une séance d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations par les membres dudit comité.

Dans le cadre de la promotion des partenariats innovants pour l'amélioration du SPE, il y a eu i) Soutiens à l'initiative de sécurisation et de suivi de l'utilisation des PEA privés dans une Commune du Delta de l'Ouémé (Sakété) ; ii) Organisation des émissions radios pour

accompagner l'initiative ; iii) élaboration de 8 documents de Start up sur les initiatives innovantes sur le suivi du SPE ; iv) sélection de la meilleure initiative innovante pour le test pilote ; v) acquisition des équipements de mise en œuvre de la meilleure initiative innovante et vi) transmission des équipements au start up bénéficiant du test pilote.

En matière de veille efficace de l'opérationnalisation de la GIRE, il y a eu à travers la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des ANE, i) la validation du Guide de conduite de la fonction de veille et le dispositif de coordination des fonctions de veille des ANE ; ii) Organisation d'une session de formation sur l'approche fondée sur les droits humains à l'eau et l'assainissement ; iii) Organisation d'une session de formation des formateurs sur les « Fondamentaux de la veille » ; iv) Organisation des sessions de formation sur les thématiques de veille sur : Les mesures de protection des RE ; GIRE et Intégrité ; Mobilisation des parties prenantes pour une représentation de qualité dans les organes de concertation ; Vulgarisation des textes de loi, le service public continue de l'eau et Le mécanisme de financement ; v) élaboration d'un mécanisme de financement de la veille GIRE.

Pour l'amélioration de la concertation au sein des espaces de gestion des ressources en eau, un accompagnement a été donné à la DGEau pour organiser un atelier technique sur le guide de mise en place des CLE en faisant référence aux recommandations de l'atelier de Janvier 2020 sur la démarche de mise en place des CLE. En ce qui concerne le test des outils de gestion des ressources en eau, il y a eu l'organisation des sessions de formation sur les outils de prévention et de gestion des conflits lié à la transhumance et l'appui à la mise en œuvre des plans d'action des CLE Assanto et Gbadohouin.

Résultats atteints et changements produits : En matière de veille citoyenne par les ACEP et CPC, les engagements pris par les autorités communales ont été exécutés et ont donné quelques résultats dont notamment, i) la baisse du prix du m³ d'eau dans la Commune d'Avrankou (BF : 450F à 280F) et BP : 500F à 300F) ; ii) la prise d'un arrêté pour l'affermage effectif de certains points d'eau de la commune de Ouinhi (Dasso, Sagon et Tohouès) ; iii) la Réparation d'un FPM dans la commune de Covè. Quatre (4) séances de redditions thématiques réalisées ont été en 2021 sur fonds propres par les communes de Ouinhi, Avrankou, Pobè et Ifangni et 88% des engagements sont tenus (seul deux Communes (Ifangni et Pobè) n'ont pas tenu leurs engagements). Suite au test du mécanisme de financement des ACEP, l'Accord de principe des promoteurs d'Hôtel de la commune de Grand-Popo a été obtenu pour le financement des activités de veille pour l'Hygiène et l'Assainissement. En matière de contrôle citoyen et d'initiatives de financement durable, Vingt-cinq (25) bonnes pratiques des ACEP et CPC enregistrées en matière de contrôle citoyen et de bonne gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et un atelier de partage des bonnes pratiques a permis de primer les cinq (5) meilleurs (ACEP/CPC de Grand-Popo, Sèmè-Kpodji, Za-Kpota, Tanguiéta et So-Ava) sous forme de financement des projets soumis. En matière de renforcement du suivi alternatif du secteur EA par la société civile, le CANEA a élaboré le rapport de la société civile sur la gestion 2020 et attend la revue sectorielle gestion 2020 prévue pour fin Octobre pour présenter le contenu dudit rapport.

L'évaluation de la mise en œuvre des plans intégrité des communes (Ouinhi, Bopa, Ifangni, Pobè, Avrankou) a permis de primer les 3 meilleures communes (Bopa, Avrankou et Ouinhi) à travers la mise en œuvre de mini projet en matière de bonne gouvernance dans leur commune respective. Dans le cadre du plaidoyer sur la tarification de l'eau, il est noté comme avancée, le démarrage de la mission de réalisation d'étude tarifaire commanditée par la SONEB, la disponibilité d'une plaquette d'information sur le document de plaidoyer et des visuels pour la campagne digitale sur la tarification de l'eau. En vue de faciliter l'organisation de la 2^{ème} édition du FONIEau, le DC/MEM a mis en place un comité d'évaluation du processus FONIEAU qui, a procédé à l'évaluation effective des recommandations du FONIEAU 1, et a procédé à

l'établissement d'un plan de suivi des recommandations qui a été mis à la disposition de toutes les structures concernées par la mise en œuvre de ces recommandations ; ce plan sera évalué trimestriellement. En matière de promotion des solutions innovantes dans la gestion de l'eau, 8 documents de Start up sur les initiatives innovantes sur le suivi du SPE ont été élaborés et 1 Start up a été retenu pour le test pilote et a bénéficié d'un accompagnement en matière d'équipement. En matière de veille pour la GIRE, un guide sur les fonctions de veille GIRE a été élaboré et validé au profit des ANE devant contribuer à améliorer l'exercice de la veille citoyenne. Un pool de 20 formateurs capables d'animer des sessions de formation des acteurs de veille sur les thématiques de veille a été formé et un réseau de plus de 100 personnes composé des membres d'ONG, de CPC, d'ACEP et de CLE renforcé sur les 6 thématiques de veille et doté d'une feuille de route. Le plaidoyer pour l'animation des espaces de concertation entre les parties prenantes à la GIRE s'est concrétisé à travers l'organisation d'un atelier technique par la DGEau sur le guide de mise en place des CLE en valorisant les acquis de certaines structures dans la mise en œuvre des CLE; 47 personnes formées sur les outils de prévention et de gestion des conflits lié à la transhumance ; 2 plans d'action prioritaires ont été mis en œuvre ; 2 tournées de sensibilisation pour faciliter l'adhésion des communautés et des autorités locales au plan d'action prioritaire ; la réalisation de 20 plaques de sensibilisation ; le reboisement de la berge aval de la rivière Assanto par 4000 espèces de plantes endogènes et le Plaidoyer auprès de la DTT pour l'ouverture du pont de Gbadohouin.

Brève explication des activités non réalisées, des résultats non atteints et des écarts éventuels :

Les préoccupations sanitaires du MS dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID 19 n'ont pas permis d'aboutir au plan d'actions intégrité dudit ministère malgré les relances de la cellule de suivi de la DPP. La restitution des résultats de l'étude sur « l'état des lieux de la tarification de l'eau au Bénin » a été programmée et sa tenue a été annulée du fait de la disponibilité de quelques acteurs importants dans le processus de la tarification. Malgré toutes les dispositions prises pour échanger sur les résultats de l'étude avec ces acteurs, les ardeurs ont été veines. Au niveau de la GIRE, l'appui à la mise en place de la Plateforme Delta n'a toujours pas été effectif du fait que le processus de mise en place de la plateforme Delta, cadre d'intervention des ANE pour une meilleure participation des ANE aux consultations du plan Delta, n'est pas toujours pas opérationnel.

Les principales leçons apprises découlant de la mise en œuvre des activités: quatre (4) principales leçons émanent de la mise en œuvre des activités du volet : i) La synergie d'action entre les ACEP et les CPC renforce les actions de veille citoyenne dans le secteur AEPHA au niveau local; ii) les séances de reddition de compte constituent pour les autorités locales, des creusets d'information et de communication avec les communautés à la base sur les réformes en cours dans le secteur de l'eau, des engagements pris par certaines autorités ne sont pas respectés ; iii) les séances de reddition de compte thématiques Eau et Assainissement grâce au dynamisme observé au niveau des ACEP ont permis l'amélioration du Service Public de l'Eau potable; iv) l'expérience du VGO permet de faire la différence entre la veille citoyenne GIRE et l'opérationnalisation de la GIRE.

En plus de ces leçons apprises, **quelques bonnes pratiques** ont été identifiées telles que le relais d'information sur les actions des ACEP au niveau de la plateforme d'échanges WhatsApp des ACEP stimule les autres ACEP à agir également ; la prise d'arrêté communal pour au moins une reddition de compte spécifique par an dans le secteur de l'AEPHA et la prévision d'une ligne budgétaire ; l'utilisation des ressources financières au niveau de certaines communes pour la réparation de certains ouvrages ; l'Appui financier des organisations de développement au

niveau local pour le fonctionnement et l'animation des ACEP ; la mobilisation de ressources financièrement au niveau communautaire pour la réhabilitation du point d'eau au centre de santé de Zounzonmè de la Commune de Za-Kpota ; l'amélioration significative du taux de recouvrement des redevances auprès des délégataires et de la réparation des grosses pannes des forages par la Mairie au niveau de certaines communes (cas de Coby, Nikki et N'Dali, Porto-Novo, Akpro-Misséré); l'organisation de causeries-débats semestrielles au niveau sectoriel sur le suivi de l'exécution des budgets par le MEM et MCVDD.

Principaux défis et perspectives: Les défis sur le volet AEPHA sont relatifs à l'engagement des autorités du secteur de l'eau à mettre en place un mécanisme de tarification inclusive et équitable de l'eau en vue de l'accès effectif et durable de toutes les catégories socio-économiques de la population béninoise ; la poursuite des interpellations par les ACEP et CPC pour l'obtention de zéro taux de panne des ouvrages AEP et pérennisation du start up ayant bénéficié du test pilote en matière du suivi du SPE. Quant au volet GIRE, ils sont relatifs à la poursuite de la veille sur l'opérationnalisation de la GIRE par les ANE et la mise en oeuvre des feuilles de route élaborées pour chaque thématique de veille.

Analyse du contexte

Les activités sur la période d'extension du VGO ont été exécutées dans un contexte marqué par les mesures prises par le Gouvernement pour gérer la crise de la pandémie du Covid-19.

Suivi des activités du projet

Il a été instauré l'organisation mensuelle des sessions du Comité de coordination du VGO regroupant les acteurs des trois structures du consortium et les experts AEPHA et GIRE.

Synergie et complémentarité avec d'autres interventions /projets

L'appui dont bénéficie le CANEA, a permis de solliciter des appuis complémentaires d'autres partenaires pour la mise en œuvre de la mission qu'il s'est assigné. Ainsi, il a bénéficié de l'accompagnement de Sanitation and Water for All (SWA), de l'agence internationale de plaidoyer NIYEL pour conduire des actions de plaidoyer pour la priorisation du sous-secteur Hygiène et Assainissement de l'appui de la Coalition Eau pour l'évaluation du niveau de mise en œuvre des Droits Humains à l'eau et l'assainissement au Bénin. Les résultats obtenus des activités menées par le PNE-Bénin dans le cadre du VGO, en matière de WASH, lui a valu son implication dans le programme MuniWash de l'USAID qui se met en œuvre dans huit (08) communes du Bénin, à savoir, (Avrankou, Cotonou, Ab-Calavi, So-Ava, Ouidah, Aplahoué, Allada et Bohicon).

Article I. GROUPES CIBLES

Les relations avec les groupes cibles et les bénéficiaires du projet sont très bonnes. ALCRER et Social Watch Bénin ont une relation de plus d'une dizaine d'années avec les Cellules de Participation Citoyenne (CPC) pour la bonne gouvernance locale. Les CPC travaillent en étroite collaboration avec les Associations des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP) qui sont

membres du Cadre de concertation des Acteurs non étatiques du secteur de l'Eau et de l'Assainissement (CANEA) comme les membres du consortium.

Le consortium PNE-Bénin, ONG ALCRER et Social Watch Bénin a de bonnes relations avec les Points focaux d'intégrité et de lutte contre la corruption des Ministères sectoriels retenus pour le projet. Cette relation existe depuis l'évaluation du SNI qui s'est appuyée sur l'ONG ALCRER et Social Watch Bénin avec l'appui technique de Transparency International.

Le consortium PNE-Bénin, ONG ALCRER et Social Watch Bénin a de bonnes relations avec : toutes les Autorités communales avec qui les ACEP, les CPC travaillent au niveau local ; les Ministères sectoriels retenus pour le VGO/Fonds ANE

Pour susciter la candidature d'associations d'ACEP et de CPC ou des réseaux d'ACEP ou réseaux de CPC pour la soumission d'étude de cas sur les bonnes pratiques en matière de contrôle citoyen et de bonne gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, les Coordinations Départementales des CPC ont été associées à l'élaboration de la fiche d'étude de cas et de la grille d'évaluation. Ces Coordinations Départementales des CPC avaient reçu depuis plusieurs années la directive de faire intégrer dans la mesure du possible les ACEP parmi les membres CPC.

Le PNE BENIN a de bonnes relations avec les ANE identifiés pour le plaidoyer pour l'opérationnalisation de la GIRE. Ce qui facilite la mise en œuvre de l'activité.

B- « Programme Renforcement et Participation de la société civile (RePaSOC) »

- A2.5 : Appuyer la publication d'articles de presse sur les cas de corruption et infractions connexes

Cette activité prévue pour la fin de l'année 2019 n'a démarré qu'en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. Social Watch Bénin conduisant une initiative similaire dans le cadre du programme PALIRED, l'UE a souhaité une synergie avec ce programme qui doit d'abord former les journalistes avant la mise en place de l'appui. Les relations avec les responsables de PALIRED ont permis d'élaborer les termes de référence de la formation mais en raison de l'avènement de la pandémie liée au covid-19, la tenue de la formation n'a été effective qu'à partir du mois de juillet 2020, le temps que les mesures de réduction de la mobilité et de distanciation sociale édictées par le gouvernement soient levées. En dehors de la crise sanitaire, l'activité sur l'appui à l'investigation journalistique a été freinée par la mauvaise qualité des projets présentés par les journalistes candidats aux subventions. En effet, à l'issue de la sélection, le jury a recommandé la mise en place d'un système de coaching pour appuyer les lauréats dans la collecte des informations et la production des œuvres. Cette activité, n'étant pas au programme de l'action, des négociations ont été engagées avec le partenaire (RePaSOC) ; l'avenant a été signé le 11 janvier 2021, ouvrant la voie à la mise en place des subventions. Sur le terrain des investigations, les journalistes ont confié avoir éprouvé de grandes difficultés pour accéder à la plupart des informations. Sur les 15 journalistes appuyés, trois étaient encore à l'étape des enquêtes à la clôture du projet pour raison de non-accès à l'information. Le poids lié à la réalisation de cette activité est de 5%. Celle-ci a été partiellement exécutée (50%). Les facteurs liés à la non-atteinte de la cible sont les suivants : la crise sanitaire a retardé l'organisation de la formation des journalistes (sous contrôle du programme PALIRED), préalable à la mise en place des subventions pour les enquêtes journalistiques : prévue pour mars 2020, elle n'a été possible qu'en juillet 2020. De même, la mauvaise qualité des projets présentés par les journalistes a obligé le jury à recommander la mise en place d'un dispositif de coaching en faveur des journalistes sélectionnés. Cette étape n'étant pas prévue au document de projet, a entraîné la négociation d'un avenant. Enfin, les difficultés éprouvées par les journalistes en matière d'accès à l'information ont freiné le bouclage des enquêtes. Tous ces facteurs ont négativement impacté sur le délai de mise en place de la première cohorte des subventions qui a pris environ cinq mois. A moins de deux mois de la fin du projet, il n'était pas raisonnable d'engager la seconde cohorte.

- A3.1 : Organiser des émissions radiophoniques d'éducation préventive sur le phénomène de la corruption

L'organisation d'émissions radiophoniques d'éducation préventive sur le phénomène de la corruption : avant la production des émissions, il a été réalisé guide méthodologique d'animation des émissions. Il a été édité en 200 exemplaires. Ensuite, 25 personnes dont des membres des CPC, de leurs coordinations départementales ainsi que des animateurs de 9 radios partenaires ont été formées à Bohicon (19-21 janvier 2021) avant d'être déployées dans leurs communes respectives pour la production et la diffusion de 108 émissions radiophoniques sur 12 thématiques majeures en lien avec la corruption. Avec les 9 émissions réalisées lors des

causeries-débats en décembre 2019, ce sont en tout 117 émissions d'éducation à la citoyenneté anti-corruption qui ont été réalisées dans le cadre du projet. Le poids lié à la réalisation de cette activité est de 15%. Celle-ci a été entièrement exécutée (100%).

- **A3.2 : Organiser des discussions périodiques entre OSC partenaires sur les cas de corruption en vue de leur dénonciation**

L'organisation de discussions périodiques entre OSC partenaires sur les cas de corruption en vue de leur dénonciation : cette activité est précédée d'investigations sur des cas de corruption. Dans un premier temps, l'unité de gestion du Projet a déployé des équipes sur le terrain pour documenter les cas présumés de corruption qui lui ont été dénoncés. Les rapports issus des investigations ont été ensuite soumis à cinq discussions entre les représentants d'OSC partenaires (FONAC, Social Watch Bénin, Rifonga, OSC de coordination départementale des CPC). Ceux-ci ont formulé des recommandations dans le sens du montage des dossiers en vue de leur dénonciation aux diverses autorités (judiciaires et administratives) pour des mesures de poursuite éventuelles. Cette activité qui compte pour 10%, a été réalisée entièrement (100%).

- **A.3.3 : Former les CPC et les CD sur le guide d'animation d'émissions radiophoniques sur la corruption**

Cette activité a été introduite grâce à un avenant de janvier 2021. Elle a consisté à organiser à Bohicon une session de formation sur deux jours à l'intention de 25 participants qui sont des membres des CPC, de leurs coordinations départementales (16 personnes) et des journalistes des radios partenaires (9). La formation a porté sur l'appropriation du contenu des thématiques à développer lors de la campagne de prévention de la corruption à travers 108 émissions radiophoniques. La formation a été délivrée par l'unité de gestion du projet sans frais d'honoraires. L'activité a été réalisée à 100%.

- **A.3.5 : Organiser des séances de cadrage méthodologique sur les projets d'enquêtes journalistiques sur les faits de corruption**

De même, cette activité a été organisée à la faveur de l'avenant intervenu en janvier 2021. Elle a consisté à réunir les 25 professionnels (elles) sélectionnés pour bénéficier de l'appui à l'investigation journalistique pour améliorer leurs synopsis, planifier le déroulement des enquêtes et les publications, signer la convention de partenariat et mettre en place l'appui financier convenu. Cette rencontre était destinée à aider les journalistes à mener à bien leurs enquêtes. L'activité a été réalisée à 100%.

- **A4.1 : Assurer la communication sur les actions du projet**

Le niveau de réalisation des activités de communication se présente comme suit : cinq couvertures médiatiques ont été réalisées à la télévision nationale (ORTB), soit 100% de la cible atteinte ; dix couvertures médiatiques/insertions d'articles sur le projet dans la presse écrite (Le Matinal, Fraternité, L'événement précis, La Nation, etc.), soit plus de 100% de la cible atteinte ; un publi-reportage à la télévision (Canal3) sur le contenu du projet a été réalisé ; un fil documentaire de capitalisation a été réalisé ; un roll up, un fond de scène, cinq banderoles d'annonce des activités en vue de la visibilité de l'action pendant lesdites activités. L'activité de communication gérée au moyen d'une agence, compte pour 5% ; elle a été entièrement réalisée à fin mars 2021 (100%).

A 4.2 - Assurer l'évaluation/capitalisation du projet

Le processus d'évaluation et de capitalisation du projet a été cumulé. L'évaluation a consisté à mesurer la pertinence du projet, sa cohérence, son efficacité, son efficience, ses effets immédiats. La capitalisation a consisté à dégager les principaux acquis du projet, ses bonnes pratiques, les leçons apprises et les perspectives. Les deux processus ont été documentés dans un même rapport mais l'essentiel des données de capitalisation ont fait l'objet d'un document à part édité en 500 exemplaires afin de faciliter le partage des bonnes pratiques. L'activité, comptant pour 3%, a été entièrement réalisée (100%).

A 4.3 – Organiser un atelier de capitalisation et de clôture du projet

L'atelier de clôture des activités, comptant pour 2%, a été organisé le vendredi 26 mars 2021 et a essentiellement mobilisé une trentaine de représentants de la société civile et des médias. Les participants ont échangé sur le bilan de l'action, les bonnes pratiques recensées et les leçons tirées de l'engagement de la société civile dans la détection et la dénonciation de la corruption. L'activité a été exécutée à 100%.

Sur les quatorze activités planifiées, treize ont été réalisées à 100%. Seule une activité a été partiellement réalisée (50%).

C- « Projet de renforcement des capacités des femmes à déclencher les mécanismes de répression du harcèlement sexuel au Bénin (DRHaS) »

Toutes les activités prévues dans le cadre de ce projet ont été achevées à temps en ce qui concerne l'échéance du 28 février (date de la fin du projet). Cependant, l'achèvement de l'activité N°3 a mis un peu de temps que prévu dans le calendrier d'exécution du projet.

Voici un bref résumé des résultats du projet, tel que décrit dans l'accord de contribution. Il s'agit de :

- ✚ Cent trois (103) femmes professionnelles et filles étudiantes (âgées de 18 ans ou moins) connaissent les manifestations pratiques du harcèlement sexuel en milieu professionnel et universitaire, les stratégies opérationnelles de constitution de preuves et les mécanismes normatifs, institutionnels, et opérationnels de dénonciation des cas de harcèlement sexuel ;
- ✚ Plus de 5000 personnes ont suivi les quatre (04) émissions radiophoniques diffusées sur le phénomène du harcèlement sexuel si on considère l'audience moyenne des stations de radio.
- ✚ 50 personnes (dont 24 femmes et 26 hommes) ont participé à l'atelier de validation du rapport de l'étude de référence sur l'ampleur du phénomène du harcèlement sexuel dans les administrations de Cotonou et à l'Université d'Abomey-Calavi ;
- ✚ 51 personnes (dont 25 femmes et 26 hommes) ont participé à l'atelier de capitalisation des bonnes pratiques du projet ;
- ✚ 04 femmes victimes de harcèlement sexuel ont bénéficié d'accompagnement juridique et psychologique.

Nombre total de bénéficiaires directs : 5208

Nombre de femmes (âgées de 18 ans ou plus) qui ont bénéficié directement des activités du projet : 156

Nombre de filles (âgées de moins de 18 ans) qui ont bénéficié directement des activités du projet : 00

Nombre d'hommes (âgés de 18 ans ou plus) qui ont bénéficié directement des activités du projet : 52

A tous les ateliers (de formation, de validation du rapport de l'étude de référence et de capitalisation des bonnes pratiques), l'ONG ALCRER a offert des bavettes de protection aux participants. Soit 204 bénéficiaires (dont 152 femmes et 52 hommes). Ces masques permettront à ces bénéficiaires de se protéger et de protéger les autres contre la COVID-19

Les différentes appréciations enregistrées sur la mise en œuvre du Projet ont permis de dégager les leçons ci-après : (i) les différentes formations reçues par les femmes sont d'une importance capitale pour l'amélioration de leur connaissances sur le phénomène du harcèlement et les stratégies de défense ; (ii) les changements des habitudes des acteurs est un processus complexe qui nécessite un temps assez long ; (iii) on peut avoir des résultats tangibles et plus élogieux avec plus de temps et plus de moyens ; (iv) la problématique du harcèlement sexuel est actuellement très importante et tous les acteurs doivent se donner la main pour lutter contre ce phénomène; (v) il est jugé important de continuer une telle lutte car beaucoup de femmes en souffrent dans le silence sans trouver les moyens de se faire écouter ; (vi) le déclenchement de la répression étant un nouveau paradigme, il est important de beaucoup communiquer afin de

convaincre les femmes à dénoncer ; (vii) les actions des points focaux attirent des inimitiés et nécessitent par conséquent, la discrétion ; (viii) il est jugé nécessaire d'élargir la sensibilisation à l'endroit des hommes ; (ix) la nécessité de bien informer sur la notion du harcèlement sexuel, car on note toute une confusion autour de la thématique ; (x) beaucoup de femmes n'ont pas le courage de dénoncer, car elles ont peur d'être abandonnées dans la suite du processus surtout face aux charges économiques, à la prise en charge psychologique, au manque de soutien social de la part des parents et de l'époux... ; (xi) le détail qui s'étend entre le processus de dénonciation et le jugement ainsi que la définition du parquet d'accompagnement à l'endroit des victimes ne rassurent pas ces dernières ; (xii) la dénonciation anonyme est aussi une forme de solution proposée pour permettre une enquête sur les suspects harceleurs.

D- Programme de Participation Citoyenne aux Politiques Publiques au Bénin pour le Développement Economique Local (en abrégé, PartiCiP au DEL)

1.1 Résumé de l'avancement du Programme

Au cours du trimestre (octobre-décembre 2021), l'exécution du programme a principalement consisté à mettre en place le cadre institutionnel de gestion du programme, les outils de gestion (mémoire d'entente, planification, procédures applicables, etc.) et à mobiliser les acteurs. Au titre des activités, le programme a conduit une activité de sensibilisation des autorités locales sur le Budget participatif dans dix communes (composante 1). A fin décembre, les activités des composantes 2 & 3 n'avaient pas démarré.

1.2 Degré de réalisation des activités

- *Composante 1 : « Voix des citoyenNEs »*

A.1.4.2 : Former les autorités et les OSC de 10 communes sur le budget participatif

Dans le cadre des activités de promotion du Budget Participatif (BP) inscrites au titre de la composante 1, une mission formative a sillonné, du 12 au 30 novembre 2021, les communes de : Akpro-Misséréte, Ouidah, Lokossa, Bohicon, Péhunco, Toucountouna, Matéri, Cobly et Tanguiéta. L'activité a reçu le soutien technique et financier du Projet « Appui à la Réforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et le Renforcement de la Mobilisation des recettes de l'Etat » (ProReFORME) de la GIZ et a consisté en une série de séances d'informations et de plaidoyer animées par les Facilitateurs BP pour amener les autorités de ces communes qui n'ont jamais encore expérimenté le BP de mieux comprendre l'approche et adhérer à sa mise en œuvre dans leurs communes respectives.



Photo de famille de l'atelier de sensibilisation des acteurs communaux sur le budget participatif à Lokossa

Au cours des séances, les élus (maires, adjoints et chefs d'arrondissement), les cadres de l'administration communale et les OSC ont été sensibilisés sur le concept et les principes du budget participatif, ses différentes étapes et les différentes options qui se présentent.

Dans chacune des communes visitées, le nombre de participants est supérieur au moins à 10. Cela témoigne effectivement de l'intérêt des acteurs pour le budget participatif au niveau des communes visitées.

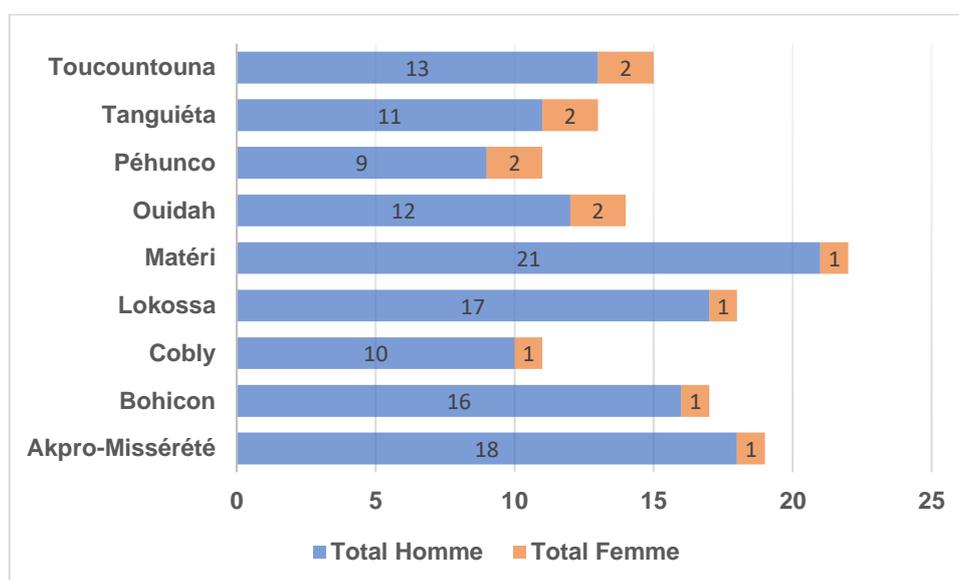
Tableau 1 : Effectif des participants par commune visitée

Communes	Akpro-Misséré	Bohicon	Cobly	Lokossa	Matéri	Ouidah	Péhunco	Tanguiéta	Toucountouna
Nombre de participants	19	17	11	18	22	14	11	13	15

Source : Cadre du suivi des résultats, PartiCiP au DEL

Si l'on peut se réjouir de l'engagement des acteurs, il y a néanmoins, un effort de mobilisation supplémentaire et une veille stratégique à réaliser pour une meilleure prise en compte et/ou une intégration du genre dans les séances futures liées aux processus d'élaboration du budget participatif dans les communes ciblées. En effet, dans certaines communes visitées, le taux de participation de la femme est faible et est parfois inférieur à 5% comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Figure 1 : Participation des hommes et des femmes aux sensibilisations sur le budget participatif



Source : Cadre du suivi des résultats, PartiCiP au DEL

Au terme des échanges, les recommandations ci-après ont été formulées par les participants.

- **A l'endroit des mairies**
- Veiller à faire le compte-rendu des échanges de l'atelier à la prochaine session du conseil communal consacrée à l'examen et à l'adoption du budget exercice 2022 ;

- Prendre les dispositions pour engager la commune dans le processus BP à travers notamment l'inscription du BP à l'ordre du jour des prochaines sessions en vue d'une délibération formelle en session communale ;
 - Prendre un arrêté communal pour la mise en place du comité de pilotage du BP ;
 - Ecrire à la GIZ et/ou à l'ONG ALCRER pour solliciter un accompagnement technique (déploiement des facilitateurs) et financier pour l'expérimentation du BP.
- **A l'endroit des OSC**
 - Assurer la veille pour la mise en œuvre des recommandations de l'atelier ;
 - Œuvrer pour une participation effective et active des citoyens à toutes les opérations relatives au BP dans la commune ;
 - Assurer la mobilisation sociale pour l'adoption et l'implémentation du BP.
 - **A l'endroit de la GIZ et de l'ONG ALCRER**
 - Soutenir techniquement et financièrement la mise en œuvre du BP dans les communes pour les cinq prochaines années ;
 - Editer et vulgariser le guide national de référence du BP ;
 - Appuyer les communes à faire former des points focaux capables d'assurer le suivi de la mise en œuvre du BP sous le contrôle technique des facilitateurs en BP.

Par ailleurs, au titre de la composante, une seule activité a été programmée et est partiellement exécutée.

Tableau 2 : Performance de la composante

Nombre d'activités	Niveau de réalisation			Observation
	Non exécuté	Partiellement exécuté	Totalement exécuté	
1	0	1	0	L'activité a été exécutée à 90%. En effet, sur les 10 communes planifiées, la mission s'est déroulée dans 9. Elle n'a pu se dérouler dans la commune de Kérou en raison de la mobilisation du conseil communal par la session budgétaire.

Source : Cadre du suivi des résultats, PartiCiP au DEL

▪ **Composante 2 : « Redevabilité et lutte contre l'impunité »**

Aucune planification n'a été effectuée au cours de la période sous revue.

▪ **Composante 3 : « Valorisation des potentialités économiques »**

Aucune planification n'était effectuée au cours de la période sous revue.

III- AUTRES ACTIVITES EXECUTEES EN 2021

A- Activités de médiation et de conseils

En raison de son engagement pour l'instauration de la bonne gouvernance et de la justice sociale, l'ONG ALCRER est perçue comme un bureau de gestion de plaintes et un centre d'écoute et d'aide juridique. L'ONG ALCRER assume, du mieux qu'elle peut, cette vocation depuis quelques années avec des résultats probants.

En 2021, l'ONG a enregistré officiellement une vingtaine de plaintes portant, entre autres, sur des cas de :

- différends domaniaux
- dénonciations d'abus de toutes sortes
- malversations financières dans des structures étatiques
- licenciements abusifs
- affectations abusives
- détentions illégales
- coupures injustifiées de lignes téléphoniques
- etc.

Comme à l'habitude, les dossiers ont été instruits conformément aux principes de justice, de dialogue et de paix sociale. En général, le Directeur Exécutif de l'Association, Vihoutou Martin Assogba s'est personnellement impliqué dans la gestion de ces affaires. Son leadership a, pour la plupart, permis d'avoir des solutions ou des compromis à la satisfaction de la majorité des protagonistes.

B- Contribution aux débats intellectuels

En 2021, l'ONG ALCRER a participé à plusieurs rencontres où elle a apporté son éclairage et son expérience sur des sujets d'importance pour la gouvernance, l'enracinement de la démocratie, la promotion des droits de l'homme, etc. Il s'agit d'une cinquantaine de séminaires ateliers, fora dont voici le point :

POINT DES PARTICIPATIONS AUX SEMINAIRES/ATELIERS 2021

N°	DATE	INTITULE	LIEU
1	08/01/21	Participation à l'atelier de concertation interministérielle et de certaines agences sur la prise en compte de la question de l'apatridie dans les réformes en cours sur l'état civil au Bénin dans le cadre du projet « plaidoyer institutionnel et mobilisation sociale pour la réduction de l'apatridie au Bénin » mis en œuvre par Amnesty International. Cette activité aura lieu dans la salle Zou de l'INFOSEC	INFOSEC
2	13/01/21	Participation à l'atelier de validation du document de capitalisation et le code de communication par les membres du Comité de pilotage de la Plateforme électorale des OSC à l'INFOSEC	INFOSEC
3	13/01/21	Participation à l'atelier de lancement public de la base de données de l'observatoire pour la surveillance des violations de droits humains perpétrées contre les personnes LGBTIQ, les albinos et les travailleurs de sexe au Bénin qu'organise AMNESTY INTERNATIONAL à l'INFOSEC	INFOSEC
4	15/01/21	Participation Réunion des membres de l'ARMP, première session du CR et CD	ARMP, à Cotonou
5	25/01/21	Participation à l'atelier de relecture du document du Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes phase 2 qu'organise le Ministère de la Justice à MB Hôtel à Porto-Novo	MB Hôtel à Porto-Novo
6	27.01.2021	Participation à la réunion du Groupe National de Réponse Electorale relative au compte rendu des activités du Groupe, le 2ème rapport de suivi de la violence électorale et le plan d'action du GNRE	Hôtel Golden Tulip de Cotonou
7	27/01/2021	Participation à l'atelier de validation de la feuille de route pour l'élaboration de la stratégie nationale de Prévention de	INFOSEC

		l'extrémisme violent et de ses plans d'actions au Bénin	
8	02/02/2021	Participation au dialogue national du 2nd round PAGIPG.	Hôtel Golden Tulip
9	04/02/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP, 2ème session du CR	ARMP
10	05/02/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP, 2ème session du CD	ARMP
11	08/02/2021	Participation à la rencontre avec le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies	à l'hôtel Azalaï de Cotonou
12	09/02/2021	Participation à la rencontre des membres du cadre de concertation de la LEPI	au CES
13	10/02/2021	Participation à la revue des performances du Ministère de l'Enseignement Supérieur au 31 décembre 2020 et appropriation du PTA gestion, 2021	à l'ISBA à Cotonou
14	11/02/2021	Participation au séminaire organisé par la HAAC sur l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux médias de service public	à l'hôtel Bel azur de Grand-Popo
15	11/02/2021	Participation à l'atelier de finalisation du guide de renforcement des capacités des OSC pour la veille citoyenne et le plaidoyer en matière de planification, de programmation et de budgétisation axée sur les droits humains dans le cadre du Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes phase 2 (PAAAJRC II)	Porto-Novo
16	11/02/2021	Participation à la rencontre avec une délégation de la CEDEAO dans le cadre des élections du 11 avril 2021	à l'hôtel Golden Tulip de Cotonou
17	15/02/2021	Participation à l'atelier de relecture du Document du Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes, phase 2 (PAAAJRC II) du Ministère de la Justice	Hôtel CHEZ THEO de POSSOTOME SWB
18	16/02/2021	Participation au mini-atelier de récapitulation de l'élaboration de la Stratégie Nationale de formation des acteurs de la Décentralisation	Hôtel Bel azur de Grand-Popo INFOSEC
19	18/02/2021	Participation au séminaire d'orientation de la relecture du cadre juridique de réforme de l'Administration territoriale et d'élaboration du code des collectivités territoriales à Ganna Hôtel à Grand-Popo	Chant d'Oiseau à Cotonou

20	18/02/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP, 3ème session du CR	ARMP
21	19/02/2021	Participation à la présentation du FoSIR aux OSC par la Coopération Suisse	Bénin Royal Hôtel à Cotonou
22	19/02/2021	Participation à la cérémonie inaugurale de la Table Ronde des Médias sur le thème : « Etats des lieux et perspectives »	Blue zone Zongo à Cotonou
23	25/02/2021	Participation à la formation en gestion des conflits électoraux des membres de la plateforme électorale des OSC	INFOSEC, Salle Borgou à Cotonou
24	02/03/2021	Participation à l'atelier de pré-validation de la Stratégie Nationale de formation des acteurs de la Décentralisation qu'organise le Ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale	JECO HOTEL à Dassa-Zoumè
25	05/03/2021	Participation à une séance de travail virtuelle des OSC avec le représentant résident du FMI	Cotonou
26	09/03/2021	Participation à l'atelier de formation des membres de la plateforme électorale des OSC sur la sécurité électorale	Hôtel Golden Tulip à Cotonou
27	10/03/2021	Participation à l'atelier d'analyse de l'environnement juridique et institutionnel des défenseurs des droits humains qu'organise Plan International Bénin	Hôtel Terra Nostra à Ouidah
28	10/03/2021	Participation virtuelle à la troisième dissémination des résultats de l'enquête Afrobarometer sur la perception de la corruption au Bénin	Cotonou
29	10/03/2021	Participation à une formation sur le Droit Pénal des Elections sur le thème : « le droit pénal des élections et les réseaux de communication électronique »	Centre de documentation de la cour d'appel de Cotonou
30	11/03/2021	Participation à l'atelier du lancement officiel et à une séance d'échange du comité d'orientation stratégique de la phase 2 du programme redevabilité	Azalaï Hôtel à Cotonou
31	11/03/2021	Participation à l'atelier de validation de la Politique Nationale de Décentralisation et de déconcentration (PONADEC 2021-2030) qu'organise le Ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale	à JECO HOTEL à Dassa-Zoumè
32	11/03/2021	Participation à l'atelier national de validation de l'avant-projet de loi sur la sécurisation du travail des professionnels de sexe dans le cadre du projet de l'observatoire pour la surveillance des violations de droits humains perpétrées contre les personnes LGBTIQ, les	INFOSEC à Cotonou

		albinos et les travailleurs de sexe au Bénin qu'organise AMNESTY INTERNATIONAL	
33	12/03/2021	Participation à l'atelier national de validation de l'avant-projet de loi sur la protection des personnes albinos dans le cadre du projet de l'observatoire pour la surveillance des violations de droits humains perpétrées contre les personnes LGBTIQ, les albinos et les travailleurs de sexe au Bénin qu'organise AMNESTY INTERNATIONAL	INFOSEC à Cotonou
34	17/03/2021	Participation à la Rencontre virtuelle avec les médias et les ONG dans le cadre de la promotion de la démocratie participative organisée par la CEDEAO	Cotonou
35	24/03/2021	Participation à l'atelier de mise en place des outils du SAR et de la planification opérationnelle 2021 des Champs d'Action 1 « Budget » et 3 « Transparence et Redevabilité » du ProReFORME	Hôtel HOTEL CAMILO à Grand-Popo
36	24/03/2021	Participation à l'Assemblée Générale Ordinaire Elective qu'organise Social Watch Bénin	Hôtel KTA de Cotonou
37	24/03/2021	Participation à l'atelier de Restitution de la tournée de rencontre des leaders communautaires avec la plateforme électorale des OSC	Hôtel Golden Tulip de Cotonou
38	24/03/2021	Participation à l'atelier de validation du Guide de Suivi d'Impact Local Participatif Allégé (SILP Allégé).	Salle de conférence 423 du bâtiment INSAE du Ministère du Plan et du Développement ARMP
39	25/03/2021	Participation à la première session ordinaire du comité de gestion du programme OMIDELTA (CAA-Acteurs Etatiques » exercice 2021	Azalaï Hôtel de la Plage
40	26/03/2021	Participation au PODIUM DISCUSSION sur le thème « La paix : enjeu ultime de la démocratie »	Salle polyvalente de la Chaire UNESCO à l'UAC
41	31/03/2021	Session des membres de l'ARMP, 4ème session du CR	ARM
42	31/03/2021	Participation à la rencontre de mission d'observation à long terme de la CEDEAO avec les membres de la société qui réfléchissent sur les questions du genre au bureau du représentant résident de la CEDEAO au Benin.	Immeuble Sainte Marie Stella derrière l'aéroport route des pêches
43	31/03/2021	Participation au débat thématique sur le thème sur le thème : « Le dialogue Etat-Organisations de la société civile : une concertation nécessaire pour le	CANAL OLYMPIA à Cotonou

		développement ? » qu'organise la Régie du Programme RePaSOC	
44	07/04/2021	Participation à la quatrième et dernière dissémination des nouvelles données Afrobarometer sur le thème : Loi et justice au Bénin, Attitude et perception des citoyens par visioconférence	Cotonou
45	07/04/2021	Participation à la cérémonie de lancement du rapport annuel sur la situation des droits humains dans le monde au titre de l'année 2020 qu'organise Amnesty International	Blue zone Zongo à Cotonou
46	22/04/2021	Participation à une séance d'échanges de la Délégation de l'Union européenne, en collaboration avec ses Etats membres et la Coopération Suisse avec la société civile sur la thématique gouvernance - Préparation de la feuille de route UE (2021-2023) à l'Institut français (salle 3)	Institut français
47	27/04/2021	Participation à l'atelier de validation de la loi portant sur la maîtrise d'ouvrage délégué et de ses textes d'application qu'organise l'ARMP	Chant d'Oiseau à Cotonou
48	28/04/2021	Participation à l'atelier de validation du rapport final du premier cycle d'examen du Bénin sur l'application de la Convention des Nations Unies contre la Corruption qu'organise l'ANLC	INFOSEC à Cotonou
49	29/04/2021	Participation à l'atelier bilan des activités du COS-LEPI	Hôtel Bel Azur de Grand-Popo
50	03/05/2021	Participation à une réunion de présentation du processus d'inventaire vérifié des acteurs de la société civile intervenant dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) en qualité de membre de l'AG de la MdSC	MdSC
51	18/05/2021	Participation à la suite des travaux de la première session ordinaire du comité de gestion du programme OMIDELTA (CAA-Acteurs Etatiques » exercice 2021	Azalaï Hôtel de la Plage
52	18/05/2021	Participation à l'atelier de formation des acteurs-ces de la Société Civile sur '' Les techniques de détection de fraudes dans les marchés publics '' qu'organise SWB à l'hôtel CHEZ THEO à Possotomè	Ministère du Commerce
53	18/05/2021	Participation à l'atelier d'actualisation/élaboration des contenus de formation des ANE pour l'exercice des fonctions de veille dans la GIRE	Hôtel des Princes de Bohicon

54	18/05/2021	Participation à l'atelier d'amendement de la synthèse des observations des faitières d'OSC sur l'avant-projet de loi sur les libertés Associatives qu'organise le CPSC	Salle e conférence du centre de documentation et d'information juridique (CDIJ)
55	20/05/2021	Participation aux travaux de la mise en place et animation d'un cadre de concertation des organisations de la société civile à la salle de conférence	Centre de Promotion des Organisations de la Société Civile à Cotonou ARMP
56	21/05/2021	Prestation de serment des membres du conseil national de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics à la Cour d'Appel de Cotonou.	Cour d'Appel de Cotonou.
57	25/05/2021	Participation à l'atelier d'évaluation de l'élection présidentielle 2021 qu'organise la CENA	Relax Fitness dans la rue du SNTN à Parakou (quartier Guêma)
58	27/05/2021	Participation à l'atelier de renforcement de capacité des organisations de la Société Civile (OSC) pour une veille de qualité et des recours efficaces auprès des institutions de gouvernance nationale et internationale	Hôtel MB à Porto-Novo
59	27/05/2021	Participation à l'atelier sur l'employabilité des jeunes et l'entreprenariat féminin	Azalaï Hôtel de la plage à Cotonou
60	27/05/2021	Participation à la première session des membres de l'ARMP, nouvelle mandature	ARMP
61	14/06/2021	Participation à la 23ème session ordinaire des membres du Conseil d'Administration de MCA-BENIN II	Azalaï Hôtel de la Plage à Cotonou
62	16/06/2021	Participation à l'atelier de formation renforcement des capacités des associations de protection des consommateurs sur le thème : « droits et devoirs du consommateur et gestion des litiges » dans la salle de conférence de la CCIB	CCIB
63	17/06/2021	Participation à l'atelier de formation des formateurs sur les fondamentaux de la veille qu'organise le PNE BENIN dans le cadre du Volet Gouvernance du Programme OmiDelta à l'Hôtel Les Oliviers à Porto-Novo	Hôtel Les Oliviers à Porto-Novo
64	17/06/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP, 7ème session ordinaire du CR de l'année 2021	ARMP
65	24/06/2021	Participation à l'atelier de pré-validation avec les membres du Comité Exécutif Interministériel du Rapport Annuel 2020 de mise en œuvre du Plan d'Action SNI au Bénin	Hôtel Golden Tulip le Diplomate de Cotonou
66	24/06/2021	Participation à l'atelier de formation sur la pertinence de la prévention de l'extrémisme	Hôtel Golden Tulip de Cotonou qu'organise

		violent des programmes de coopération de développement	l'Ambassade des Pays-Bas au Benin
67	07/07/2021	Participation à la première session du comité de pilotage du projet ReFORME/GIZ à la salle 111 du MEF à Cotonou	Salle 111 du MEF à Cotonou
68	07/07/2021	Participation à l'atelier d'évaluation de la transparence des finances publiques au bureau du représentant FMI à Cotonou	Bureau du représentant FMI
69	15/07/2021	Participation à la cérémonie d'ouverture solennelle au centre de formation CDIJ sis dans l'enceinte de la cour d'appel de Cotonou de la session de formation de deux (02) jours au profit des chefs de juridiction et de leur agent comptable	CDIJ
70	15/07/2021	Participation à la session ordinaire du CR des membres de l'ARMP	ARMP
71	19/07/2021	Participation à la session ordinaire des membres de l'ARMP	ARMP
72	23/07/2021	Participation à la session ordinaire des membres de l'ARMP	ARMP
73	23/07/2021	Participation à la table ronde du lancement et de dissémination du document de politique nationale de l'économie informelle au Bénin qu'organise l'UNAEIB	Bourse du Travail à Cotonou
74	23/07/2021	Participation à la 3ème édition de la formation sur la rédaction des recours qu'organise Amnesty International à l'hôtel Codiam de Cotonou	CODIAM
75	27/07/2021	Participation à l'atelier de finalisation de la Stratégie Nationale de formation des acteurs de la Décentralisation qu'organise le Ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale	JECO HOTEL à Dassa-Zoumè
76	29/07/2021	Participation à l'atelier de validation du rapport de l'étude sur la prise en compte de l'impact du COVID-19 sur les femmes et les filles dans les politiques publiques relatives à la pandémie qu'organise WILDAF à son siège à Cotonou	WILDAF
77	05/08/2021	Participation à l'atelier de validation de l'outil de collecte de données sur les bonnes pratiques dans la gouvernance des marchés publics au Bénin qu'organise Social Watch Bénin avec le financement de OSIWA à travers la Coalition Anti-Corruption du Ghana (GACC) à l'Hôtel La Princesse à Bohicon	Hôtel La Princesse à Bohicon

78	06/08/2021	Participation à l'atelier de vulgarisation de la loi portant code des marchés publics en République du Bénin et de ses textes d'application	INFOSEC à Cotonou
79	06/08/2021	Participation à la séance de présentation de la plateforme élaborée par le Consortium des Organisations de la Société Civile dans le cadre de la mission d'Evaluation par les Citoyens des Prestations de Services (ECPS)	Salle de réunion de l'UGP PAGIPG à Cotonou.
80	19/08/2021	Participation à l'atelier de validation du document de capitalisation et d'orientation des actions de la société civile en matière de participation à la formulation et à la mise en œuvre de la politique foncière responsable	Hôtel KABA de Natitingou
81	26/08/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP	ARMP
82	31/08/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP	ARMP
83	31/08/2021	Participation à la cérémonie de remise de Prix d'investigation sur la corruption aux Journalistes à Golden Tulip dans le cadre du projet PALIRED	
84	31/08/2021	Participation à la cérémonie de présentation de l'ouvrage : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION SOUS LA RUPTURE (Réforme et grands procès) des sieurs François AWOUDO et Michel TCHANOU dans la salle Laguna 1 du Palais des Congrès	Palais des Congrès
85	15/09/2021	Participation à l'atelier national de validation de l'avant-projet de loi-cadre sur les associations en République du Bénin qu'organise le CPSC	Hôtel CASA CIELO à Fidjrossè à Cotonou
86	17/09/2021	Participation de la cérémonie officielle de présentation de la base de données sur les OSC du Bénin	Bénin Royal Hôtel à Cotonou à Cotonou
87	21/09/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP	ARMP
88	23/09/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP	ARMP
89	23/09/2021	Participation au séminaire de formation professionnelle sur le foncier rural et les directives volontaire de la FAO qu'organise la GIZ	Hôtel JECO de Dassa
90	23/09/2021	Participation à l'Assemblée Générale des membres titulaires du MCA-BENIN II à Azalaï Hôtel de la Plage	ARMP

91	28/09/2021	Participation aux séances de sensibilisation et d'éducation sur les questions relatives aux de l'Homme notamment les préoccupations liées à la radication, à l'extrémisme violent au terrorisme... qu'organise le MJL à Natitingou	Natitingou
92	07/10/2021	Participation à la deuxième session ordinaire du comité de gestion du programme OmiDELTA « CAA-Acteurs Etatiques » exercice 2021	Azalaï Hôtel de la Plage à Cotonou
93	07/10/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP	ARMP
94	08/10/2021	Signature de la convention de financement du programme PartiCiP au DEL	Ambassade des Pays-Bas à Cotonou
95	08/10/2021	Participation à l'atelier d'échange avec la Société civile dans le cadre de l'étude sur l'état de préparation de la République du Bénin à l'Ouverture des Données Publiques (ODRA) qu'organise l'Agence des Services et Système d'Information	Salle Madiba du Golden Tulip à Cotonou ARMP
96	14/10/2021	Participation à la cinquième (5ième) session conjointe de la Commission de Règlement des Différends (CRD) et de la Commission Disciplinaire (CD) de l'ARMP à Cotonou	ARMP
97	15/10/2021	Participation à l'atelier de définition de la stratégie de plaidoyer avec le Secrétariat permanent de la Commission nationale chargée des réfugiés (CNR), en vue de l'adoption par le parlement béninois, du projet de loi sur l'asile dans le cadre du projet appui et assistance juridique aux réfugiés et demandeurs d'asile au Bénin, Amnesty International	Hôtel Golden Tulip à Cotonou
98	27/10/2021	Participation à la foire sur la transparence budgétaire dans la commune de Bohicon qu'organise le MEF à la Mairie de ladite Commune	Bohicon
99	28/10/2021	Participation à la visite de sites CA_MCA 2021	Cotonou
100	28/10/2021	Participation à l'atelier de validation du projet de reddition des comptes qu'organise le Ministère des Finances de l'Etat à l'Hôtel du Lac à Cotonou	ARMP
101	02/11/2021	Participation à la session de la Commission de Règlement des Différends (CRD) des membres de l'ARMP à Cotonou	ARMP
102	03/11/2021	Participation aux travaux de la retraite des Administrateurs Edition 2021 de MCA-BENIN sur le thème « Défis du Programme	Hôtel CASA DEL PAPA à Cotonou

		après années de mise en œuvre et pérennisation des acquis du Compact » à l'Hôtel CASA DEL PAPA à Cotonou	
103	08/11/2021	Participation aux travaux de la formation sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) qu'organise le centre d'excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA) de l'INE de l'UAC au profit des CST/DST des communes des départements du Sud du Bénin ainsi que de quelques acteurs des structures parties prenantes du secteur de ces départements	Hôtel FIFATIN à Bohicon
104	08/11/2021	Participation à l'audience publique relative à l'étude du Projet de Loi de Finances gestion 2022 à l'Assemblée Nationale à l'Hémicycle à Porto Novo	AN
105	09/11/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP, séance d'audition à la salle de conférence de la Préfecture de Porto-Novo	Salle de conférence de la Préfecture de Porto-Novo
106	09/11/2021	Participation à l'atelier bilan de la mise en œuvre du décret n°2018-563 du 30 juin 2020 fixant les normes minimales de performance énergétique et le système d'étiquetage énergétique des lampes et climatiseurs individuels	Bénin Royal Hôtel à Cotonou.
107	12/11/2021	Participation à l'audience solennelle de rentrée judiciaire 2021-2022 de la haute juridiction de la Cour Suprême	Porto-Novo
108	12/11/2021	Participation à l'atelier sur le thème « la lutte contre la corruption pour un meilleur respect des droits de l'Homme » qu'organise la Commission béninoise des droits de l'Homme	Azalaï Hôtel de la plage à Cotonou
109	12/11/2021	Participation à l'atelier de sensibilisation des acteurs communaux d'Akpro misséréte sur le budget participatif financé par la GIZ.	Akpro misséréte
110	18/11/2021	Participation à l'atelier de validation du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet WURI	Bénin Royal Hôtel à Cotonou
111	07/12/2021	Participation à la Revue Sectorielle du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL)	Hôtel La Casa CIELO de Fidjrossè à Cotonou
112	08/12/2021	Participation au colloque sur " Droits des femmes au Bénin : réalités et défis " qu'organise le Changement social à la salle de conférence de la Chaire UNESCO à Abomey-Calavi	Ministère de l'Industrie et du Commerce
113	09/12/2021	Participation à la présentation des résultats de l'étude sur les conflits, violence armée et cohésion sociale au Nord Togo et Nord Bénin qu'organise HANDICAP INTERNATIONAL	Hôtel Golden Tulip de Cotonou

114	09/12/2021	Participation à la première session ordinaire du Comité d'Orientation et de Suivi du Programme Redevabilité	Hôtel Azalai, Cotonou
115	14/12/2021	Participation à la cérémonie de lancement du projet citoyeneté de AFASOPS engagée	Centre "Les Joyaux" à Calavi
116	14/12/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP	ARMP
117	15/12/2021	Participation à la revue des finances publiques sur le thème central « la transvaluation de la gouvernance budgétaire et comptable au Bénin à l'aune du système intégré de gestion des finances publiques	Hôtel Novotel de Cotonou ANLC
118	16/12/2021	Participation au déjeuner de travail qu'organise la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin sur le partage du plan stratégique 2021-2025 et les modalités d'intervention dans le financement économique social de notre pays	Hôtel Golden Tulip de Cotonou
119	16/12/2021	Participation à la table ronde multi-acteurs de plaidoyer sur le thème : La société contemporaine béninoise au prisme des viols répétés sur mineur qu'organise le Forum des organisations de défense des droits de l'enfant au Bénin (FODDEB)	Chant d'Oiseau à Cotonou
120	16/12/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP	ARMP
121	11/12/18	Participation à la vingt cinquième session ordinaire des membres du Conseil d'Administration du MCA-BENIN II au siège de ladite institution, en salle 402 à Cotonou	MCA-BENIN II
122	21/12/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP	ARMP
123	22/12/2021	Participation à l'atelier de validation du rapport sur les bonnes pratiques dans la gouvernance des marchés publics des secteurs de l'éducation et de la santé au Bénin qu'organise Social Watch à l'Hôtel la Princesse Bohicon	Hôtel Ganna de Grand-Popo
124	22/12/2021	Participation à la session des membres de l'ARMP	ARMP

C- Médiatisation des activités

Au cours de l'année de l'année 2021, l'ONG ALCRER a poursuivi et renforcé son partenariat avec les médias en vue de la mise en œuvre d'activités de visibilité des actions mises en œuvre à travers les projets et programmes mais aussi d'éveil et d'éducation à la citoyenneté et de prise de position sur des sujets d'intérêt pour la vie du pays. Ainsi, à travers des communiqués de presse, des émissions radiophoniques et télévisuelles, des insertions dans les organes de presse, l'organisation a significativement fait entendre la voix de la Société civile et permis au public de s'assurer de sa contribution à l'œuvre de développement du pays.

En raison du contexte socio-politique tendu au cours de cette année électorale, l'ONG ALCRER a mis un accent particulier sur la vulgarisation des textes électorale pour une participation citoyenne massive et éclairée au processus de renouvellement de mandat à la tête du pays, de sensibilisation sur la non-violence en vue d'anticiper, d'éviter ou de circonscrire d'éventuels actes de violence. Dans ce cadre, l'organisation a mené une campagne de communication intitulée « la campagne : « Je suis un bon citoyen, la violence électorale ne passera pas par moi » marquée par la réalisation d'affiches et visuels publiés sur les réseaux sociaux ainsi que dans les médias en ligne, réalisé des spots de sensibilisation en différentes locales du pays et diffusés grâce aux contrats de partenariat mis en place à cet effet. L'épilogue de cet engagement pour la préservation sociale a été l'animation, le 13 avril 2021 à Cotonou, d'une conférence de presse pour en appeler au sens de responsabilité de tous les acteurs impliqués dans le processus électoral et à la prudence dans la proclamation des résultats du scrutin présidentiel.



Outre ces activités majeures qui ont bénéficié d'un écho favorable au sein des populations, des gouvernants et des partenaires au développement, ALCRER a mis un point d'orgue à poursuivre la promotion des droits de l'homme. C'est dans ce cadre qu'en plus des émissions de sensibilisation qu'elle initie ou auxquelles elle s'associe, l'organisation a dénoncé ou condamné divers actes constitutifs de violations des droits de l'homme. A titre d'exemple, elle a fermement condamné la bastonnade subie par un membre de la Fraternité OGBONI et s'est investi pour la condamnation des auteurs de cette infraction.

Relativement aux problèmes de gouvernance, ALCRER a mis à contribution les médias pour des couvertures médiatiques de ses activités de promotion de la bonne gouvernance à travers la participation citoyenne et la lutte contre la corruption et infractions connexes. A cet effet, ses responsables ont effectué des sorties médiatiques pour apprécier et faire des propositions en vue de la poursuite et de l'amélioration de la lutte contre la prévarication des ressources publiques aux niveaux local et national. L'opérationnalisation de la Cour des comptes a ainsi retenu l'attention de l'organisation qui a poursuivi, avec l'appui des autres organisations membres de la Coalition mise en place à cet effet, de

En somme, en cette année électorale 2021, la majeure partie des interventions de l'ONG ALCRER ont été consacrées à la sensibilisation et la mobilisation des acteurs à divers niveaux pour la préservation de la paix. D'autres sujets d'intérêts en lien avec les droits de l'homme, la gouvernance démocratique et l'éducation civique et morale ont aussi bénéficié d'intervention sur les plateformes numériques de l'organisation, dans la presse en ligne et dans les médias traditionnels.

Tableau récapitulatif

Date	Activité	
22 janvier 2021	Interview sur le bilan de la lutte contre la corruption	Fraternité
09 février 2021	Condamnation de l'agression de l'opposant Ganiou SOGLO	Les 4 Vérités Actu Bénin Benin WebTV La Presse du jour
	Mobilisation des citoyens pour la participation à l'élection présidentielle du 11 avril 2021	Icône TV L'Investigateur Bénin Intelligent Crystal News Le Portail
11 avril 2021	Interview sur le déroulement du scrutin présidentiel d'avril 2021	Fraternité
13 avril 2021	Conférence de presse sur la proclamation des résultats à l'élection présidentielle d'avril 2021	Banouto Matin Libre ORTB Canal 3 Fraternité Matinal L'Événement Précis Bénin Intelligent Le Béninois Libéré Le Potentiel
11 mars 2021	Lancement de la campagne « Je suis un bon citoyen, la violence électorale ne passera pas par moi ! »	Crystal News Banouto La Presse du jour Radio Tokpa CAPP Fm Radio Ouèkè Radio Planète
06 mars 2021	Interview sur l'arrestation de l'opposante Reckya Madougou	Banoutou
05 Mai 2021	Communiqué de presse pour l'opérationnalisation de la Cour des comptes	Banouto La Nouvelle Tribune Fraternité Le Leader Infos Matin Libre L'Événement Précis Bénin WebTV L'Investigateur

		Radio Tokpa Océan FM
23 juillet 2021	Dénonciation des violations des droits d'un citoyen par la fraternité Ogboni et Owo-Lobè	Banouto Le Matinal L'investigateur Le Portail Benin Reporter Monde
29 Juillet 2021	Communiqué d'hommage à l'ancienne première dame, Mme Rosine VIEYRA SOGLO	Matin Libre L'Eveement Précis Le Matin Le Matinal Fraternité L'Investigateur Banouto
20 août 2021	Sensibilisation des populations contre l'extrémisme violent au Bénin	La Natio 24 heures au Bénin La presse du jour Le Béninois Libéré
27 août 2021	Sensibilisation des populations pour la vaccination contre la Covid-19	La Nation La Nouvelle Tribune La Presse du jour L'Evénement Précis Radio Tado Radio Gbètin
21 septembre 2021	Lancement de l'activité de rattrapage des comptes de gestion dans les communes en partenariat avec la GIZ	Banouto L'Evenement Précis
20 octobre 2021	Lancement officiel de la plateforme « evaluation-citoyenne.bj »	ORTB La Nation Fraternité Banoutou Icône TV Matin Libre
08 décembre 2021	Communiqué relatif relatif aux attaques terroristes dans le département de l'Atacora	Banouto

D- Activités des membres du Conseil d'Administration

Conformément aux textes statutaires, les membres de l'ONG ALCRER ont tenu une Assemblée Générale Ordinaire en 2021.

De même, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis deux fois (02) au cours de l'année 2021 pour deux sessions ordinaires

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le samedi 06 mars 2021 avec pour l'ordre du jour que voici :

- 1- Présentation du rapport moral de la Présidente du Conseil d'Administration ;**
- 2- Présentation du rapport annuel 2020 du Comité de Contrôle ;**
- 3- Adoption du bilan d'activités de l'exercice social 2020 et le rapport des risques ;**
- 4- Examen adoption du rapport financier de l'exercice social 2020 ;**
- 5- Validation du plan de travail pour l'exercice social 2021 ;**
- 6- Validation du budget pour l'exercice social 2021 ;**
- 7- Questions diverses ;**
- 8- Pouvoirs.**

La première session ordinaire s'est tenue le vendredi 26 Février 2021 et a pour ordre du jour les points ci-après :

- 1- Examen de l'évolution des projets/programmes en cours ;**
- 2- Point des cotisations des membres de l'organisation ;**
- 3- Approbation du rapport d'activités de l'année 2020 ;**
- 4- Examen et approbation du rapport financier de l'année 2020 ;**
- 5- Examen du rapport annuel 2020 du Comité de contrôle ;**
- 6- Diverses.**

Quant à la deuxième session, elle s'est tenue le jeudi 23 décembre 2021. Cette session avait pour ordre du jour les points suivants :

- 1- Information sur le nouveau financement des Pays-Bas (PartiCiP au DEL) ;**
- 2- Examen et adoption du budget 2022 ;**
- 3- Examen et adoption du PTA 2022 ;**
- 4- Point des cotisations des membres ;**
- 5- Information sur le renouvellement des membres du CA en 2022 ;**
- 6- Auto-évaluation de la gouvernance (Coopération Suisse) ;**
- 7- Perspectives pour l'année 2022 ;**
- 8- Divers.**

Les procès-verbaux de ces assises sont disponibles au secrétariat de l'ONG ALCRER.

IV- IMPACTS

En raison de sa visibilité et de ses prises de position, ALCRER est représentée dans plusieurs cadres d'échanges dans les Ministères. Voici le point dans le tableau suivant.

Différents cadres d'échanges dont ALCRER est membre

DENOMINATION	CADRE D'ECHANGES	NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT ALCRER
Ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale	Groupe thématique décentralisation, déconcentration et aménagement du territoire GT2DAT	LOKO Gervais
Ministère du Commerce et de l'Industrie	- Commission Nationale chargée de l'Ajustement des prix des produits pétroliers ; - Commission nationale chargée de l'assainissement du marché intérieur des produits pétroliers raffinés et de leur dérivée en République du Bénin (CONAMIP)	ASSOGBA V. Martin
Direction Générale de l'Eau	- Comité de gestion du programme OMIDELTA/Acteur-Etatiques -Cadre de Concertation des Acteurs Non-Etatiques pour l'Eau et l'Assainissement (CANEA)	ASSOGBA V. Martin et GOUTON Koami GANDEMEY Luc-Omer
Ministère de l'énergie	Membre Conseil d'Administration du MCA II/volet Energie	ASSOGBA V. Martin
Ministère de la défense	Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères (CNLCPAL)	ASSOGBA V. Martin
Ministère du travail et de la fonction publique	Groupe thématique « Réforme administrative, Fonction Publique et Lutte Contre la Corruption »	LOKO Gervais
Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	- Conseil Consultatif National de l'Enseignement Supérieur (CCNES) - Commission des Autorisations et des	ASSOGBA V. Martin

	Agréments du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Présidence de la République	Membre de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)	ASSOGBA V. Martin

V- DIFFICULTÉS RENCONTREES

Malgré la qualité de l'engagement au cours de l'année 2021 et les résultats obtenus, l'ONG ALCRER a été confrontée à de nombreuses difficultés qui ont quelque peu freiné son élan et l'atteinte de tous les impacts attendus.

Il s'agit notamment :

- du manque de financement pour l'exécution d'un certain nombre de projets
- de l'irrégularité des cotisations des membres
- de la crise sanitaire liée au COVID 19
- etc.

Ces difficultés n'ont en rien entamé la détermination des membres de l'ONG dont le courage de l'opinion, les contributions, et le militantisme ont permis à ALCRER de s'imposer comme un acteur et partenaire crédible pour la promotion de la gouvernance au Bénin.

VI- PERSPECTIVES

Pour l'année 2022, l'ONG ALCRER mettra en œuvre trois nouveaux programmes :

- **Programme de Participation Citoyenne aux Politiques Publiques au Bénin pour le Développement Economique Local (en abrégé, PartiCiP au DEL) :** La mise en œuvre d'une troisième phase de PartiCiP permettra ainsi de travailler sur les deux enjeux de la décentralisation en portant une attention sur le développement local qui bénéficiera des acquis de la démocratie participative (avec son corollaire d'amélioration de la gouvernance) en cours de consolidation. Cette phase sera financée par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas et sera mise en œuvre en collaboration avec VNG International et Social Watch Bénin.
- **Projet d'appui spécial à l'apurement juridictionnel des comptes de gestion des Communes du Bénin :** L'objectif global du présent projet est de contribuer à la consolidation de la redevabilité financière des communes du Bénin à travers une production complète des comptes de gestion et leur apurement effectif par le juge financier. Il sera financé par la Coopération Suisse.
- **Projet de renforcement de la dynamique des échanges sur le budget participatif, les marchés publics et le suivi des comptes de gestion des communes :** il vise à renforcer la dynamique des échanges au niveau communal, sur trois thématiques clés relatives à la contribution citoyenne dans le Budget Participatif, les marchés publics et le suivi des comptes de gestion des communes. Ce projet sera financé par la GIZ.

ALCRER, dans le but de redynamiser ses différentes structures, envisage des réformes structurelles, notamment la finalisation du schéma organisationnel de la direction exécutive. Elle a aussi engagé des démarches auprès du pouvoir central pour l'obtention d'un titre d'utilité publique compte tenu du volume d'activités qu'elle mène au profit des populations et sa contribution au débat national.

CONCLUSION

Comme les années antérieures, le leadership de l'ONG ALCRER s'est consolidé en 2021 sur les thématiques liées à la promotion de la bonne gouvernance, de l'exercice de la démocratie, de la défense des droits humains et de l'éducation à la citoyenneté et au civisme.

L'intérêt suscité par les activités développées par ALCRER au niveau de la population, souligne toute l'importance de la promotion de la bonne gouvernance, de la promotion des droits humains et la promotion de l'éducation civique et morale au niveau du Bénin et des autres pays. Et nombreux sont les acteurs qui ne cessent de mettre en exergue la pertinence des actions de l'ONG ALCRER, son opportunité et la justesse de ses choix opérationnels.

Les différentes sollicitations au niveau national et international témoignent de tout le succès que connaissent les activités de ALCRER.

La mise en œuvre des activités en 2021 a souffert de quelques aléas et contingences non maîtrisables. Cependant, la plupart des perturbations ont été contenues et des réajustements nécessaires ont été faits aux niveaux concernés afin que les activités ne souffrent d'aucune insuffisance.

A la fin de l'année 2021, l'ONG ALCRER a amélioré notablement sa réputation de grand acteur de la société civile dont l'engagement dans la promotion de la bonne gouvernance et des droits humains a un impact positif sur l'enracinement de la démocratie au plan national et international.

Rapport (Janvier – Décembre 2021)

Approuvé le samedi 06 mars 2021 à Cotonou

Pour les membres du Conseil d'Administration de l'ONG ALCRER

La Présidente,



AGBO Rufine Félicité

Le Secrétaire Général



TCHIDI TOWADE Jonas